

Le 08 janvier 2021

Région Laâyoune-Sakia El Hamra, des appareils orthopédiques fournis par le CNMH

Dans le cadre de la réduction des disparités sociales et la promotion des initiatives d'intégration sociale des personnes en situation de précarité, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité comme à l'accoutumée mobilise sa caravane médicale au profit des bénéficiaires de la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra notamment les provinces de Laâyoune, Boujdour, Tarfaya et Es-Semara.

Sa filiale de référence en matière de handicap qu'est la Fondation de Gestion du Centre National Mohammed VI des Handicapés, avait procédé à la consultation et à la prise de mesures orthopédiques de 68 citoyens-ennes en situation de handicap de la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Orthèses cruro-pédieuses articulées, prothèses tibiales, corsets siège-tête-tablette-repose pied, attelles de marche, chaussures et semelles orthopédiques et attelles de marche avec semelle de compensation..., forment la plupart du matériel orthopédique fabriqué selon les mesures prises.

Par ailleurs, dans le cadre de sa continuation de cette opération menée en collaboration avec la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra, et qui vise à priori l'intégration et la participation sociale, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et le CNMH ont missionné en mars 2021 une équipe d'essayage, d'affinage et d'harmonisation des appareils orthopédiques, avec les caractéristiques spécifiques des bénéficiaires au niveau des différentes provinces de la Région, à raison d'une production orthopédique totalisant 202 appareils.

La livraison finale de ces appareils dûment adaptés aux besoins physiologiques et ergonomiques des bénéficiaires, est programmée dans sous peu.



FNUAP-CNMH : cérémonie de signature de plan de travail 2021

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), bureau de Rabat sous la Direction de son Représentant M. Luis MORA et le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) représenté par son Directeur le Dr Khalid BENHASSAN ont signé le 10 mars 2021 le plan de travail annuel 2021 pour la promotion du bien-être des femmes, des adolescents et des jeunes en situation de handicap.

M. le Représentant a profité de cette occasion pour féliciter le CNMH pour l'ensemble des activités fructueuses mises en œuvre en faveur des personnes en situation de handicap, et a souligné que cette référence nationale est le meilleur modèle à suivre et à dupliquer d'autant plus lorsqu'il réalise des avancées très importantes en prise en charge de tous les types de handicap. M. Luis MORA est déclaré fier de travailler avec le CNMH et de parcourir ensemble un bon bout de chemin au profit du bien-être des personnes en situation de handicap, et de continuer le challenge et le long chemin pour défendre cette noble cause.

Par ailleurs, M. Mora a souligné que prochainement d'autres programmes du FNUAP verront le jour et espère par l'occasion que la question des handicapés y soit intégrée.

Pour sa part, le Dr Khalid BENHASSAN, après avoir honoré dans son allocution le cursus probant du FNUAP-CNMH, a exprimé ses vives salutations à toute l'équipe notamment sa coordination parfaite de vraie famille synergique où les bons sens se croisent et se complètent.

Qui plus est, le directeur du CNMH souhaite que les innovations et le labeur constructif et immuable servent avant tout le bien-être de la personne en situation de handicap. D'après le Dr Benhassan, le FNUAP reste le principal partenaire stratégique du CNMH en matière de Violence Basée sur le Genre (VBG) et la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) d'autant plus lorsque les avancées pionnières réalisées au niveau régional honorent les projets FNUAP-CNMH et par le fait même débouchent sur des stratégies d'alimentation du tissu social en matière de bonnes pratiques en matière de SSR et de lutte contre la VBG.



Web Handi Radio - CNMH

CNMH - Centre National Mohammed VI des Handicapés Enseignement

3+



Installer

La Délégation du Conseil Régional de Nouakchott en visite au CNMH

La Délégation du Conseil Régional de Nouakchott en présence de sa présidente Madame Fatimetou Abdel Malick a effectué une visite au Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) le jeudi 08 avril 2021.

Etant membre du Conseil d'Administration de la Fondation de Gestion, le Conseil Régional de Rabat Salé Kenitra a initié cette visite de courtoisie, qui intervient dans le cadre du partenariat établi entre lui et le Conseil Régional de Nouakchott, pour s'enquérir des modèles de prise en charge préconisés par le CNMH.

Aussi, cette visite a été une occasion pour palper la scientifcité des démarches adoptées ainsi que le professionnalisme méthodologique et empirique en matière de traitement adapté du handicap au regard de programmes pluridisciplinaires, dispensés dans le cadre d'un projet de vie dont les personnes en situation de handicap, leurs familles et les professionnels du CNMH sont les principaux acteurs.

Le 28 avril 2021 est une date exceptionnelle, elle marque une nouvelle ère de progression de l'éducation inclusive des enfants en situation de handicap.

A Rabat, un accord-cadre de partenariat et de coopération a été signé d'une part par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et d'autre part le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH). L'objectif de ce fructueux commun accord est de lutter contre toute forme d'exclusion scolaire notamment celle des personnes en situation de handicap. Pour rappel et depuis des années, le CNMH est la première référence nationale chargée de la promotion de l'éducation inclusive pour les enfants en situation de handicap.

La signature de cet accord-cadre se veut en priorité une opérationnalisation des projets stratégiques, voire une activation des dispositions de la loi n° 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, notamment son projet 4: « Autonomisation des enfants en situation de handicap ou en situations particulières de scolarisation ».



Sous le slogan: «Nous ne laisserons aucun enfant derrière nous», ce bilatéral accord-cadre de partenariat conclu entre le Ministère de l'Education Nationale et le CNMH est également une continuation étayée du programme national d'éducation inclusive lancé le 26 juin 2019 sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste.

Que la nature du handicap soit légère ou modérée, force est de dire que la signature de cet accord-cadre de partenariat s'avère un engagement fortement salué du Ministère à conjuguer ses efforts avec le CNMH pour élargir l'offre scolaire dans les rangs des enfants en situation de handicap ayant atteint l'âge de scolarisation et de les accompagner et les soutenir par le biais de diverses activités ciblées.

Certes, la mission du CNMH se concentre en amont, sur le diagnostic éducatif, médical et paramédical des élèves en difficulté d'apprentissage à cause de leur handicap, l'accompagnement et le renforcement de leurs capacités. Parallèlement à cette mission, le CNMH se charge également de la sensibilisation et du renforcement des capacités des cadres éducatifs et administratifs travaillant dans le domaine de l'éducation inclusive, de l'organisation de séminaires de formation et d'activités éducatives

Nouvelle ère pour l'école inclusive des enfants en situation de handicap : Partenariat entre le Ministère de l'Education Nationale et le Centre National Mohammed VI des Handicapés

dans le domaine du handicap. En aval à l'inclusion effective en milieu scolaire ordinaire, le CNMH programme en collaboration avec les écoles des rencontres de suivi et d'évaluation, et ce pour étudier les mécanismes de progression des enfants inclus et leur maintien construit en cursus éducatif normal.





Comité de rédaction

Noms et prénoms	Profil	Fonction	Lieu d'affectation
Dr. KHALID BENHASSAN	Médecin spécialiste en santé publique et communautaire	Directeur du Centre National Mohammed VI des Handicapés	Centre national de Salé
M. Abdellatif SMAR	Gestion du Développement et de l'Action Sociale	Secrétariat Général	Centre national de Salé
Dr. NAJAT EL ACHOURI	Médecin de santé publique	Directrice de la section de Safi	Section de Safi
Dr. NABIL KARROUCHE	Médecin de santé publique	Directeur de la section d'Oujda	Section d'Oujda
Dr. DRISS BOUANANI	Médecin de santé publique	Directeur de la section de Marrakech	Section de Marrakech
Dr. SANAE OUAZZANI TOUHAMI	Médecin de santé publique	Directrice de la section de Fès	Section de Fès
Dr. IHSANE HIYARI	Médecin de santé publique	Directeur de la section de Casablanca	Section de Casablanca
M. YASSINE SEREHAN	Cadre socio-éducatif	Coordinateur de la section de Tanger	Section de Tanger
Dr. AFAFE LARARCHI	Médecin de santé publique	Directrice de la section d'Agadir	Section d'Agadir
M. YOUNESS CHAOQUI	Cadre supérieur	Directeur des ressources et Logistique	Centre national de Salé
L. COLONEL DR MOHAMED LATIQ	Médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation	Responsable du pôle médico-social	Centre national de Salé
Mme ZAKIA AZAMI	Cadre supérieur	Responsable du pôle formation professionnelle	Centre national de Salé
M. AZIZ DALLAHI	Cadre supérieur inspecteur des sports	Responsable du pôle des sports	Centre national de Salé
CDT MAJDA DAHHOU	Officier Supérieure de la Direction Générale des services sociaux des FAR	Responsable du pôle social	Centre national de Salé
M. Hicham BARMAKI	Cadre supérieur	Chargé de communication	Centre national de Salé
M. Hicham EL ATMANI	Cadre supérieur	Responsable du pôle socio-éducatif	Centre national de Salé